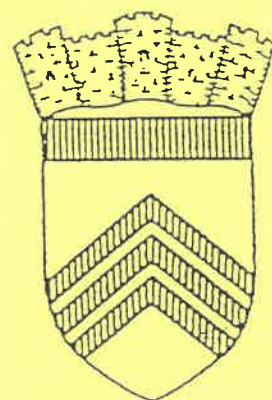


BULLETIN MUNICIPAL



Saint Palais



N° 5

Juin 1996

Sommaire

Le mot du Maire	1
Conseil Municipal et commissions	2 - 3
Compte administratif 1995	4 - 5
Travaux	6
Ecologie	7
Infos pratiques	8 - 9
Associations	
■ Les Amis de la Bibliothèque	10
■ Familles de France	11
■ Fraternité St Palais - Caldarusanca	12 - 13
■ Coopérative Scolaire	14
■ Association de Parents d'Elèves	15
■ A.D.M.R	16
■ Associations M.S.A	17 - 18
■ A.S.P.T.L	19
Artisans - Commerçants	20 - 21
Etat Civil	22
Horaires des cars	23

Le mot du Maire

Habitantes et habitants de Saint Palais,

Pour la quatrième fois consécutive, vos suffrages m'ont porté à la tête d'une équipe municipale pour assurer la gestion de notre village ; soyez-en vivement remerciés et croyez bien que chacun fera le maximum pour être digne de votre choix.

La gestion d'une commune a beaucoup changé, les lois de décentralisation sont entrées en application. Nos villages doivent affirmer leur identité mais aussi s'impliquer dans les nouvelles formes de gestion que sont les Communautés de Communes et bientôt les « Pays », avec toujours le même but, répondre à la demande toujours plus importante de l'habitant tout en préservant au maximum le contribuable.

Au début de ce quatrième mandat, je m'interroge : est-ce que nos communes rurales auront la capacité de supporter les transferts de charges que l'on voit venir de plus en plus régulièrement et de plus en plus importantes. La mise en place de l'Europe nous aidera-t-elle ou nous gommara-t-elle ? A suivre ...

J. P Fuscien

Conseil Municipal

Maire : FUSCIEN Jean Paul

Adjoints : OZON Bernard
LAGRANGE Claude
PERRENNOU Anne Marie

Conseillers Municipaux : BANDIN Frédéric
BLET Jeannine
CHARLON Jean Marie
DESMOULIERES Patrick
DURAND Monique
GILARDIN René
GILBERT François
GOIN Georges
MILLET Laurent
PHILIPPE Jean Pierre
ROLLAND André

Commissions Municipales

Finances :

FUSCIEN, OZON, LAGRANGE, PERRENNOU, DESMOULIERES, MILLET, DURAND, BANDIN.

Voirie :

LAGRANGE, MILLET, GILBERT, PHILIPPE, ROLLAND, GOIN.

Environnement - Sports - Loisirs - Vie Associative :

OZON, BLET, DESMOULIERES, GILBERT, DURAND, CHARLON, GILARDIN, PHILIPPE, LAGRANGE, PERRENNOU, BANDIN.

Affaires Scolaires - Information :

PERRENNOU, DESMOULIERES, BLET, FUSCIEN, DURAND, GILBERT, CHARLON.

Bâtiments Communaux :

OZON, ROLLAND, GILARDIN, PHILIPPE, GOIN.

Matériel Communal et Personnel :

LAGRANGE, OZON, MILLET, GILBERT, GOIN, CHARLON, ROLLAND.

Délégués dans les Syndicats Intercommunaux

Communauté de communes :

Titulaires : FUSCIEN, OZON

Suppléant : LAGRANGE

SIVU Incendie (7 communes du Canton de St Martin)

Titulaire : FUSCIEN

Suppléant : MILLET

Syndicat d'Hydraulique du Moulon :

Titulaires : OZON, GILBERT

Syndicat d'Electrification de Nérondes :

Titulaires : GILARDIN, CHARLON

Syndicat Ramassage Scolaire :

Titulaires : PERRENNOU, BLET

Syndicat du Collège d'Henrichemont :

Titulaires : PERRENNOU, LAGRANGE

Syndicat d'eau - Achères - Quantilly - St Palais (SAUR)

Titulaires : FUSCIEN, PHILIPPE

Commission Locale d'Information et de Surveillance (C.E.T) :

Titulaires : FUSCIEN, OZON

Suppléants : DESMOULIERES, GILARDIN, BANDIN

Commission des Calamités Agricoles :

Exploitants : VILLEPELET Jean Michel, SOCHET Hugues

Commission Aide Sociale :

Membres du Conseil : FUSCIEN, PERRENNOU, DURAND, BLET, MILLET

Administrés : DEBEAUNE Simone, CHAT Bernard, SAINJON Guy, RIBIERE

Oscar

Personnel Communal

Secrétaire de Mairie :

DESMOULIERES Solange

Ouvriers d'Entretien :

CHAPON Jean Claude, BILLAUT Jean Marc

Agent Ecole Maternelle :

ROLLAND Huguette

Chargée de la Surveillance Cantine et Garderie :

DESMOULIERES Joëlle

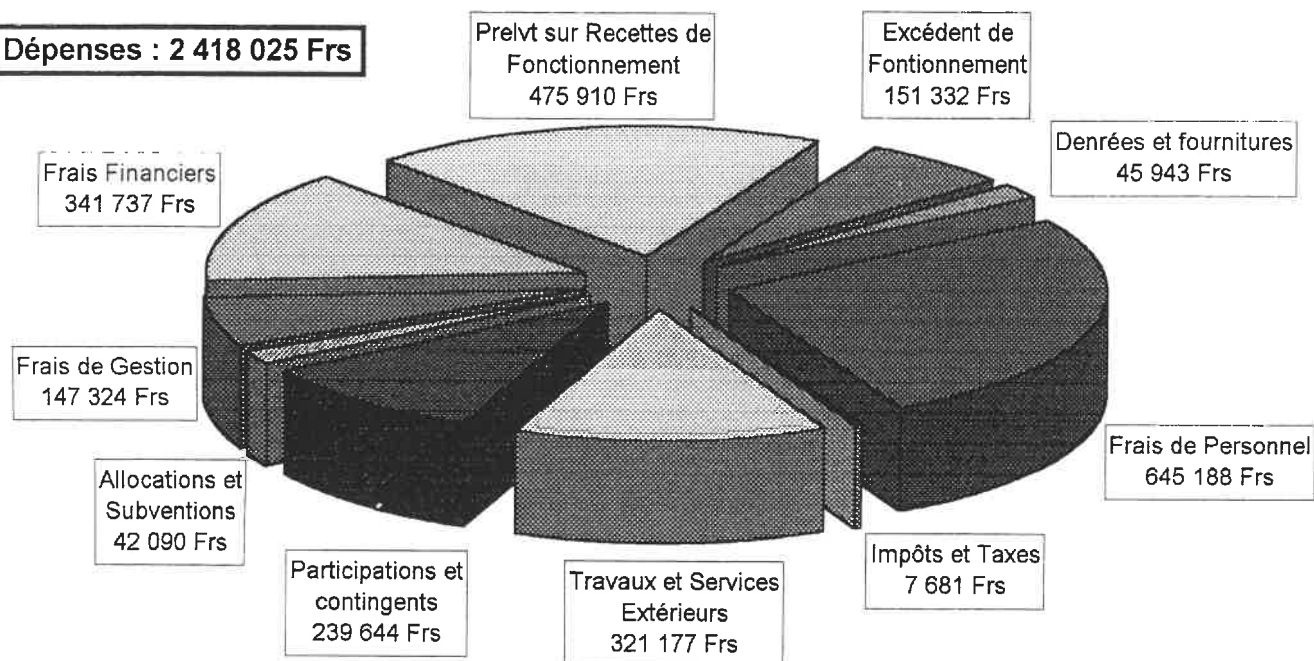
Chargée de la Surveillance Transport Scolaire, Bibliothèque, Secrétariat Ecole... :

GOIN Véronique

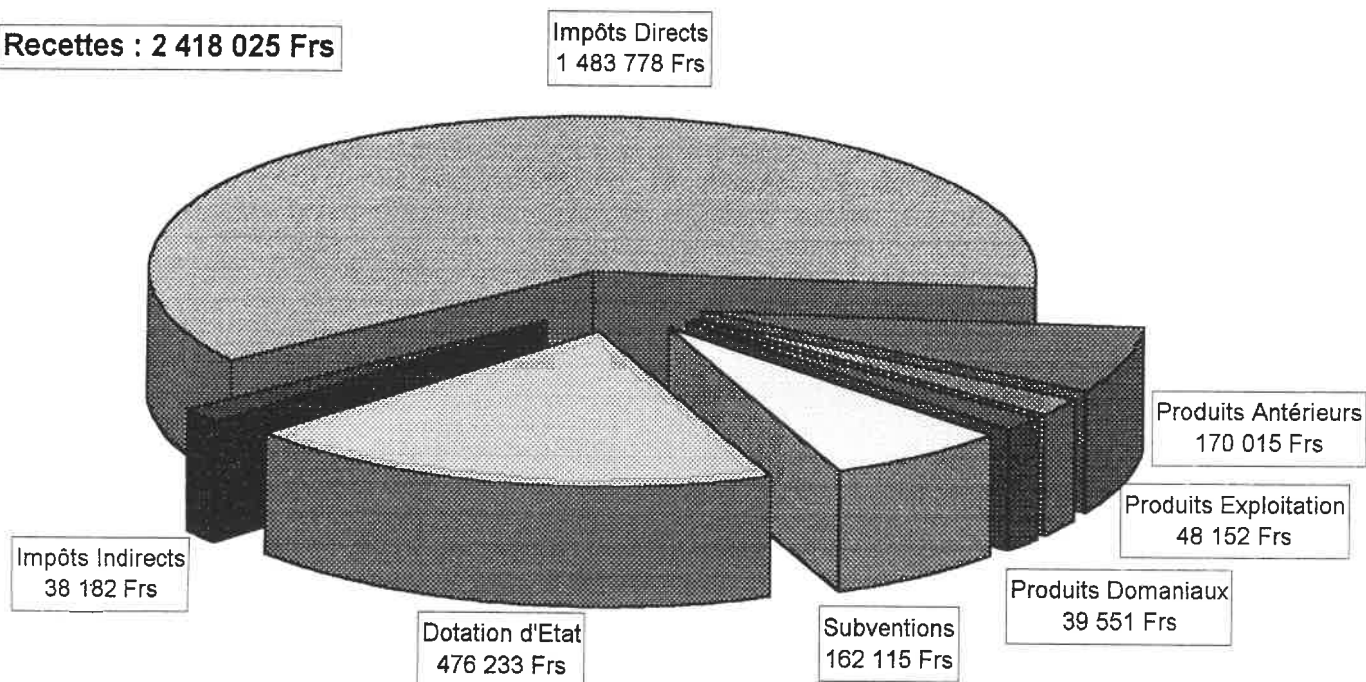
Compte Administratif 1995

Section de Fonctionnement

Dépenses : 2 418 025 Frs



Recettes : 2 418 025 Frs



Le taux des 4 Taxes en 1996 :

Taxe d'habitation : 11.28 % - Foncier Bâti : 10.02 % - Foncier non Bâti : 38.29 % - Taxe Professionnelle : 10.59 %

Compte Administratif 1995

Section d'Investissement

Dépenses : 1 249 565

Travaux Batiment - Génie
Civil
726 567 Frs

Acquisition Titres et
Valeurs
7 898 Frs

Acquisition Biens
62 845 Frs

Excédent d'Invest. de
Cloture
19 681 Frs

Remboursement Emprunts
432 574 Frs

Recettes : 1 249 565 Frs

Excédent d'Invest. reporté
61 274 Frs

Subventions d'Equipement
119 471 Frs

Emprunts
400 000 Frs

Travaux d'Equipement
192 910 Frs

Prélt sur recettes de
Fonctionnement
475 910 Frs

Travaux réalisés en 1995

Aménagement parc de loisirs :

Terrain de Basket :	25 572,95 Frs	Réalisé par Ets Margueritat
Parking :	7 027,36 Frs	Réalisé par Ent. Sainjon
Chalet :	51 657,96 Frs	Réalisé par les Entreprises
(vestiaire, sanitaires)		Pesson
		Bonnefoy
		Léger
		Jolivet

Couverture de l'Eglise :

1^{ère} tranche :	246 739,90 Frs	Réalisé par Ent. Peslard
----------------------------------	----------------	--------------------------

Aire de pique-nique en forêt de St Palais :

Subvention allouée : 1 000,00 Frs

Eclairage public :

Investissement :	9 518,00 Frs	Réalisé par l'Ent. Industrielle
Entretien :	4 000,00 Frs	Réalisé par l'Ent. Industrielle
Consommation :	9 000,00 Frs	

Collège d'Henrichemont :

Investissement :	57 380,00 Frs	(95 Frs par habitant)
-------------------------	---------------	-----------------------

Assainissement : 83 branchements effectués

4^{ème} Tranche :	10 raccordements
(Route de St Martin)	
5^{ème} Tranche :	12 raccordements
300 000,00 Frs	
(Chemin St François, Route de Rogerin)	
6^{ème} Tranche :	12 raccordements
405 000,00 Frs	
(Route de Grangeneuve)	

Ecologie

Nettoyage de printemps...

Compte rendu de la journée du 23 mars 1995 (Berry Républicain)

Elles étaient plutôt bienvenues les trois bennes prêtées par l'Entreprise Sainjon et mises à la disposition des bénévoles à l'occasion de l'opération nettoyage de printemps, organisée par la municipalité.

Une soixantaine de personnes (10 % de la population) ont participé à l'opération ainsi que des membres de toutes les associations de Saint Palais, de l'ONF, de la DDE et les élèves de l'école.

Des déchets de toutes sortes ont été collectés ou ramassés sur l'ensemble de la commune sous la conduite de Bernard Ozon parfait coordinateur.

Le grand nettoyage a permis de découvrir trois décharges sauvages : trois tonnes de ferrailles (sommiers, électroménager, monstres en tous genres), une benne de plastiques et près de 600 kilos de détritus divers (papiers, bouteilles ...) jetés à tout vent ont été ramassés.

Saint Palais, commune propre, c'est le vœu de tous les administrés, mais pour combien de temps ?

Devenons tous Eco-Citoyens

- On est éco-citoyen 365 jours par an
- Chaque jour, l'éco-citoyen préserve l'environnement grâce à des gestes simples
- L'éco-citoyen apprend à jeter moins et à jeter mieux
- L'éco-citoyen cherche à produire le moins de déchets possible
- L'éco-citoyen apprend à trier ses déchets et il apporte le verre usagé jusqu'au conteneur le plus proche prévu à cet effet, il récupère les journaux, revues, papiers, bouteilles en plastique et autres matériaux dans des conteneurs spéciaux.
- L'éco-citoyen ne se débarrasse jamais de ses déchets encombrants ou toxiques dans la nature, les terrains vagues ou sur les trottoirs.
- L'éco-citoyen « n'oublie pas » ses emballages derrière lui lorsqu'il se promène, pique nique ou dans toute autre de ses occupations.
- L'éco-citoyen fabrique de l'engrais naturel en compostant les déchets organiques de son jardin
- a recours, pour ses gravats, ses résidus de jardinage et ses déchets encombrants, à l'une des 900 déchetteries qui existent déjà en France
- L'éco-citoyen se renseigne sur tous les moyens mis à sa disposition pour se débarrasser de ses déchets de la façon la moins dommageable pour l'environnement
- L'éco-citoyen donne l'exemple et fait bénéficier les autres de ses connaissances en leur indiquant la meilleure manière de gérer et de valoriser leurs déchets.

Infos pratiques ...

Ouverture de la Mairie

- tous les jours de 9h à 12h
- mardi et jeudi de 15h à 18h
- permanence du Maire : mercredi matin et samedi matin

Documents disponibles à la Mairie

- les pièces d'état civil
- les demandes de cartes d'identité et de passeport
- les déclarations de perte de pièces d'identité
- les demandes de permis de construire
- les demandes de certificats d'urbanisme
- les cartes de séjour pour les étrangers
- les certificats de domicile
- le recensement militaire
- les inscriptions sur les listes électorales
- les imprimés nécessaires à la vente d'un véhicule
- le retrait d'un permis de conduire
- etc...

Tarifs de location de la salle communale

	<u>Habitants de la Commune</u>	<u>Habitants hors de la Commune</u>	
■ A but lucratif	500 Frs	1 186 Frs	} + électricité
■ Sans but lucratif	300 Frs	943 Frs	
■ Associations	300 Frs	943 Frs	
■ Banquets	500 Frs	1 186 Frs	
■ Vins d'honneur	250 Frs	483 Frs	
■ Caution	500 Frs	500 Frs	
■ Assurance	80 Frs	80 Frs	

Garderie

La municipalité met un service de garderie à la disposition des enfants scolarisés à Saint Palais.

- jours d'accueil : lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Horaires : le matin de 7h30 à 9h - le soir de 16h30 à 18h30
- Tarif : matin **6 Frs** - soir **7 Frs**

Cantine scolaire

Les repas sont fournis par la SEMIARC de Bourges. La livraison est assurée chaque jour par liaison froide.

Le prix du repas est facturé 17,30 Frs.

Madame Joëlle Desmoulières, employée communale, en assure la surveillance et la comptabilité.

Taxe d'assainissement

Le montant de la taxe d'assainissement est fixé à **7 Frs par M³** d'eau sur la base de la consommation constatée par la SAUR l'année précédente.

Elle sera facturée pour la première fois au début du 2^{ème} semestre 1996 aux habitants déjà raccordés

Taxe de raccordement

Le montant de la taxe de raccordement au réseau d'assainissement est de :

- **2 500 Frs** pour le raccordement des habitations existantes
- **12 000 Frs** pour le raccordement des constructions neuves (ou la transformation de bâtiments existants en locaux d'habitation).

Benne à verre

Il est rappelé qu'il est impératif de n'y déposer que du verre. (bouchons, capsules, plastique, pots de fleur, etc... sont interdits).

Benne à papiers - cartons

Ecrasez vos cartons avant de les déposer dans la benne, les interventions pour la vider seront moins fréquentes et les charges communales allégées d'autant.

Ramassage scolaire (65 enfants inscrits)

- Circuit interne Saint Palais Ecole primaire
- Ramassage Collège d'Henrichemont
- Ligne régulière Bourges - Gien

Association Les Amis de la Bibliothèque **Saint Palais 18**

Actuellement, 128 adultes et 75 enfants sont adhérents à la bibliothèque et profitent d'un maximum de livres : **romans, documentaires et dictionnaires.**

Adhésion : par famille pour l'année civile

- **15 Frs** : résidant à Saint Palais
- **25 Frs** résidant autres communes

Animatrices : Mesdames Dominique CORMORECHE, Annette CHOLLET, Anne Marie PERRENNOU, Ginette RETHORE, Marie Claire FUSCIEN et Mademoiselle Véronique GOIN sont à votre disposition :

- **Lundi** : 18H30 à 19H30
- **Mercredi** : 15H à 16H30
- **Samedi** : 10H30 à 12H
- **Vendredi** : scolaires

Nous vous rappelons qu'au cours des mois de juillet et août, seule la permanence du **samedi est maintenue.**

Au cours de l'année 1996, nous vous invitons à participer aux diverses activités :

- **30 et 31 mars : exposition « Les vieux métiers »**
- **2 - 7 juillet : voyage découverte**
 - Forêt de Tronçais
 - Musée E. GUILLAUMIN

Prix par personne : **235 Frs**

- **3 - 18 et 19 octobre : colloque « Le temps des Livres »**

Au Palais des Congrès à Bourges

- **2 fois par mois pendant les périodes scolaires :**

Atelier de peinture sur soie

- **dernier mardi de chaque mois de 16H30 à 20H :**

Développement de photos

Association Familles de France Saint Martin d'Auxigny et sa Région

Cette association a été réactivée en mars 1995.

Son siège social est situé à la Mairie de Saint Martin d'Auxigny.

En octobre 1995, il a été créé à Saint Palais : un atelier :

« ACCUEIL - AMITIE - DYNAMISME »

ouvert à toutes personnes de tous âges et de toutes communes du Canton.

Adhésion : 78 Frs par famille pour l'année civile 1996.

But : rassembler des personnes, chaque mercredi de 14H30 à 17H30, à la salle des associations pour :

- effectuer des travaux manuels divers, création de coussins, porte-brosses, tableaux, napperons au crochet, broderie ...
- participer à des jeux de société,
- échanger des idées, discuter lors de la collation que nous prenons avant la fin de séance.



ASSOCIATION FRATERNITE SAINT-PALAIS CALDARUSANCA

Rappel historique.

1988, Nicolae Ceaucescu, alors au pouvoir en Roumanie, décide de détruire des villages agricoles et de déplacer les populations dans les villes environnantes.

1er Mars 1989, création de "OPERATION VILLAGES ROUMAINS" , dont le but est d'essayer en mobilisant l'opinion publique occidentale, d' empêcher ce processus. Des communes d'un certain nombre de pays européens, sont invités à adopter les villages roumains menacés.

Par décision du Conseil municipal, St-Palais se joint à plusieurs communes du Cher et adhère à l'association.

7 Décembre 1989, le village de CALDARUSANCA, situé à 60 km au N.E de Bucarest lui est affecté.

Décembre 1989, révolution en Roumanie, chute de Ceaucescu, des convois humanitaires sont organisés pour venir en aide aux populations.

Début 1990, St-Palais prend contact avec le village, et organise une première collecte de vivres, vêtements, médicaments et objets usuels, qui sont acheminés sur place par Fussy.

1990, les collectes continuent, l'association Fraternité SAINT-PALAIS CALDARUSANCA est créée et déclarée le 8 Avril 1991.

Du 18 Avril au 1er Mai , St-Palais participe à son premier convoi en compagnie d'autres communes du Cher. L'accueil des habitants de Caldarusanca s'avère particulièrement chaleureux, et incite à la poursuite de l'opération.

Avril 1992, participation à un deuxième convoi, les besoins de la population ayant évolué, il est décidé de modifier la forme de l'aide apportée et d'inviter quelques personnes l'année suivante.

Août 1993, séjour à St-Palais de 5 Roumains qui ont pu pendant 15 jours découvrir la France, le mode de vie français, et les systèmes d'organisation dans des domaines divers tels que collectivités locales, agriculture et élevage, artisanat, commerce etc.. de la région.

De retour au pays nos amis ont décidé de construire un bâtiment pouvant servir de salle de réunion, dispensaire, bibliothèque dont le besoin se faisait particulièrement sentir. Notre aide leur a été acquise.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Depuis 1992, de multiples voyages effectués par les uns et les autres à titre personnel, ont permis d'approfondir les contacts sur place et de constater une amélioration relative du niveau de vie et surtout une ouverture accrue sur le monde extérieur. Par contre, il n'y a guère d'amélioration dans les systèmes de gestion des collectivités locales et surtout de leurs ressources.

La construction du bâtiment avance, notre contribution a permis d'achever le gros oeuvre (maçonnerie, toiture, huisseries, électricité). Les finitions qui s'effectuent en fonction des disponibilités des villageois à prendre part aux travaux, devraient s'achever dans le courant de l'année.

Quels sont nos projets à court et moyen terme ?

Ce bâtiment terminé, pourra être utilisé dans l'intérêt de tous. Des réunions pourront s'y dérouler ainsi que des fêtes et manifestations diverses. En outre, dans la partie dispensaire, des soins pourront être prodigués par l'infirmière. Des médicaments obtenus grâce à notre collaboration avec la Mutuelle Amitié Partage France-Roumanie, y seront distribués. Dans ce domaine comme dans bien d'autres les besoins existent malheureusement toujours.

Dans l'avenir, plusieurs formes d'action peuvent être envisagées, échanges de séjours, (la Roumanie est un pays qui n'a laissé indifférent aucun de ceux qui y sont allés) ,aide à des enfants issus de milieux particulièrement défavorisés etc..

Au départ, il a été fait appel à votre aide, sous forme de dons en "nature" ou en espèces. Cette aide a été très généreuse, et nos amis roumains vous en sont extrêmement reconnaissants. Ensuite votre contribution nous est parvenue dans le cadre de manifestations diverses, (concerts, soirées à thème, ventes, brocantes etc...). Nous espérons qu'elle se poursuivra dans l'avenir.

Enfin notre association est ouverte. Tous ceux que notre action intéresse et qui voudraient y participer y sont les bienvenus.

Jean-Jacques Durand.

ASSOCIATION FRATERNITE SAINT-PALAIS CALDARUSANCA

Siège social: Mairie de Saint-Palais.

Coopérative scolaire

Une coopérative est constituée dans l'intérêt des élèves et de l'école. Elle a pour but :

- de former une équipe pour participer activement à l'organisation et à la vie de l'école.
- de développer l'esprit d'entraide et de solidarité.
- de resserrer les liens d'amitié entre l'école et les parents d'élèves.
- d'organiser des correspondances, des échanges scolaires, des voyages d'étude, des séjours de découverte.

Compte-rendu d'activité **Année scolaire 1995 - 1996**

Les élèves de Saint Palais ont pu assister pendant l'horaire scolaire à certains spectacles :

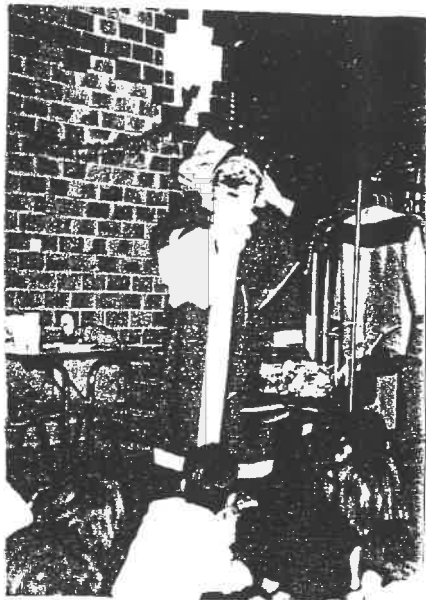
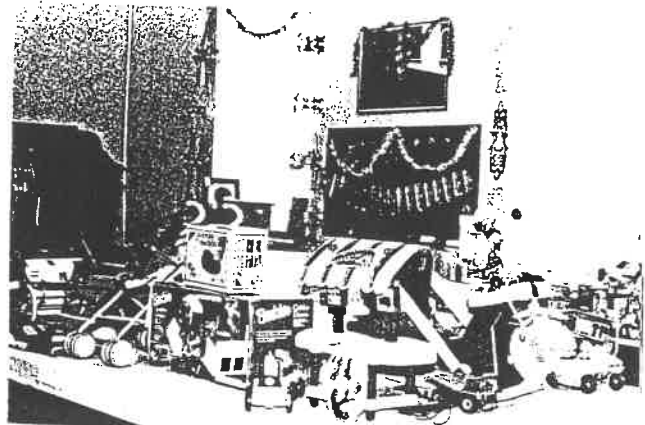
- 7 novembre 1995 : classes GS - CP - CE1
- 6 février 1996 : classes CE2 - CM1 - CM2
- 7 mars 1996 : classe maternelle
- 22 décembre 1995 : spectacle de magie pour la fête de Noël
- 1^{er} février 1996 : animation musicale « Orgue et trompette »

Des sorties et des voyages sont en projet.

Ceux-ci font l'objet d'un co-financement : commune, association de Parents d'élèves, coopérative scolaire, familles.

Une Association est née

L'association des parents d'élèves de Saint Palais, déclarée au Journal Officiel en octobre dernier, prend le relais pour organiser diverses manifestations afin de financer des activités scolaires et périscolaires pour tous les enfants de l'école de Saint Palais.



- ◆ 25 et 26 novembre 1995 - mobilisation de toute l'équipe pour organiser la première **bourse aux jouets** qui a remporté un vif succès auprès de nombreuses familles de tout le canton.
- ◆ 22 décembre 1995 - organisation de l'après-midi pour le **Noël des enfants**.
- ◆ 27 janvier 1996 - **Soirée crêpes** pour tous.
- ◆ 16 mars 1996 - **Carnaval**, avec pour la première fois la participation de Monsieur Carnaval, réalisé par les enfants de l'école.
70 enfants costumés ont défilé dans les rues du village pour accompagner Monsieur Carnaval jusqu'à son bûcher.

Dès cette année scolaire, les bénéfices réalisés à ce jour sont distribués équitablement à chaque classe, au prorata du nombre d'élèves. Chaque institutrice peut utiliser ce budget pour l'achat de matériel pédagogique, le financement de sorties, de voyages et peut être même de classes de découverte.



Nous vous attendons encore plus nombreux aux prochaines manifestations afin que notre action puisse s'amplifier.

Les enfants en seront les heureux bénéficiaires. Coups de mains, adhésions, idées nouvelles, ... toutes les propositions seront les bienvenues.

A D M R

Aide à Domicile en Milieu Rural

L'Association locale « Aide à Domicile en Milieu Rural » dont l'activité s'étend sur les 11 communes du canton de Saint Martin présente cette fin d'année un bilan satisfaisant.

L'A.D.M.R peut intervenir à l'occasion d'événements familiaux tels que maternité, maladie de la mère ou du père, surcharge passagère.

L'association emploie une travailleuse familiale à temps plein et deux aide ménagères à temps partiel pour effectuer les interventions dans les familles.

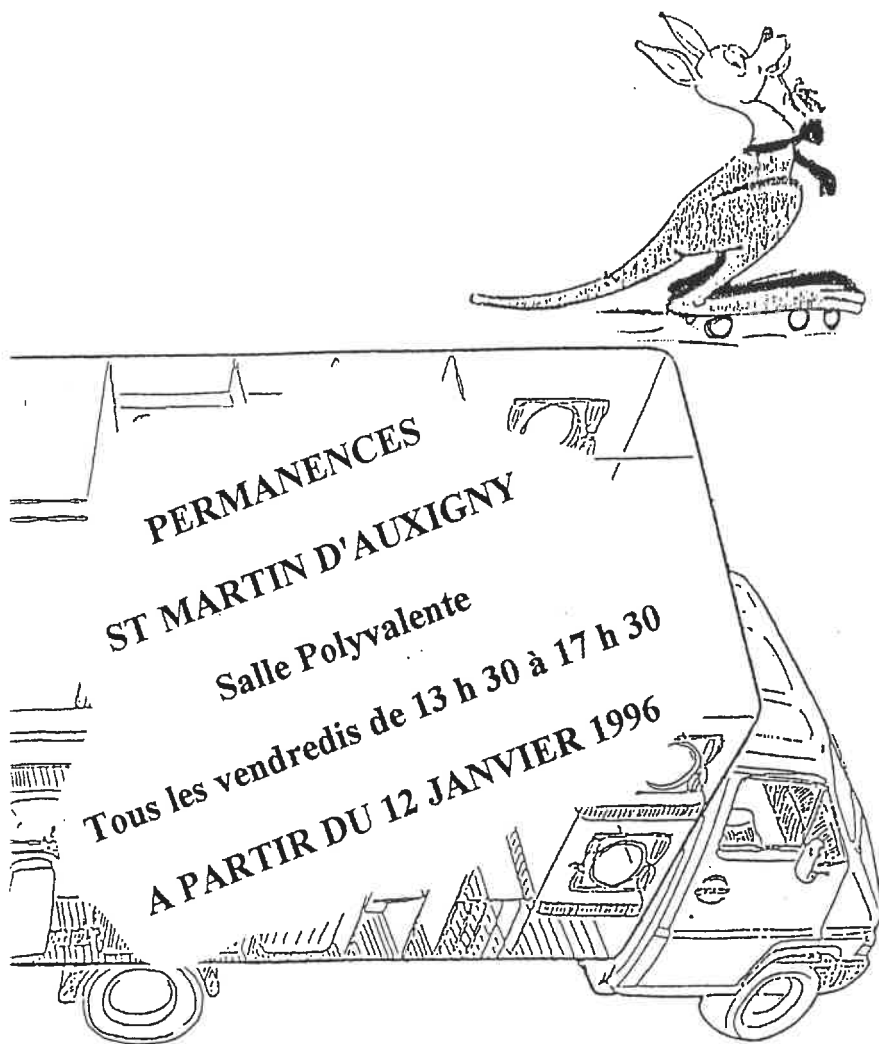
A la suite d'une convention passée entre la Banque Alimentaire du Cher et l'A.D.M.R de Saint Martin, des bénévoles de l'association confectionnent et portent des colis alimentaires au domicile des bénéficiaires du canton.

L'association organise deux braderies de vêtements par an qui ont lieu dans la salle polyvalente de Saint Martin d'Auxigny. Pour la seconde de 1996, nous vous invitons dès à présent à retenir les dates du 12 et 13 octobre pour la braderie d'automne.

L'A.D.M.R gère aussi une association intermédiaire « Domiciles Services » qui s'adresse à toutes les personnes ou familles qui ne remplissent pas les conditions pour bénéficier des services A.D.M.R. Domiciles Services emploie cinq auxiliaires à domicile.

En début d'année 1996, une structure mobile de halte garderie destinée à accueillir les enfants de 3 mois à 6 ans stationnera les vendredis après-midi à la salle polyvalente de Saint Martin d'Auxigny. Son nom :

« Le Kangouroule »



MATIN	de	9 h	à	12 h	=	24.00 Frs (3 x 8 F)
APRES MIDI	de	13 h ½	à	17 h ½	=	32.00 Frs (4 x 8 F)

Une présence solidaire auprès des ruraux, Des services pour tous

Pour les personnes en perte d'autonomie,
une réponse adaptée à chaque situation



ADPAC

48.55.40.26

"C'est bien d'être entouré"

- *L' aide ménagère*

ménage - cuisine
entretien du linge
courses - accompagnement

- *La garde à domicile*

nuit et jour,
même le week-end

- *Le portage des repas*
sur 120 communes du département

un repas complet
et équilibré chaque
midi chez vous

- *Les soins à domicile **

une infirmière et une aide soignante
interviennent sous le contrôle
du médecin traitant

* sur les cantons de Graçay-Lury-Vierzon rural-
St Martin d'Auxigny-Les Aix d'Angillon-Baugy



Télé~Présence 18

48.55.41.41

*Un dispositif adapté
qui permet de prévenir
à distance, 24 heures sur 24,
un réseau d'assistance
préalablement défini*

➡ Chaque abonné dispose d'un transmetteur
et d'une télécommande reliés au téléphone

➡ L'appel alerte un centre d'écoute

➡ L'entourage, aussitôt prévenu, intervient
selon le degré d'urgence

Tournez
S.V.P



Vous avez besoin de main d'oeuvre ponctuelle ?

**L'ASER met à votre disposition un salarié
pour vos travaux et se charge à votre place
de toutes les formalités**



Association Solidarités Emplois Ruraux

**Aucune
formalité
à accomplir !**



Vous êtes au chômage et en difficulté d'insertion ?

**L'ASER vous aide à retrouver un emploi
en vous mettant en relation
avec des personnes qui proposent
des activités dans le secteur agricole et rural**

L'ensemble de ces associations est promu par la



Entreprise partenaire du monde rural

7rue de l'Ile d'Or - 18032 Bourges Cedex

A.S.P.T.L

Bonjour à tous,

Voici venu le temps de donner des nouvelles de l'A.S.P.T.L. L'ensemble de la saison fut satisfaisant, je vous résume nos activités.

Le baby-foot a toujours du succès. Il concerne tout le monde, cela se passe dans une bonne ambiance.

La promenade VTT se porte bien, elle aussi, avec un nombre de « vététistes » qui reste sensiblement le même chaque année, nous souhaiterions néanmoins davantage de participants de la commune.

Le tournoi de foot a été remporté par les jeunes, ce qui restera un bon souvenir. L'importance de son succès, et de l'enjeu nous a contraint d'arrêter pour éviter des débordements non conformes à l'esprit du sport.

La randonnée pédestre retrouve ses nombreux marcheurs toujours heureux de parcourir les circuits que nous proposons. C'est notre valeur sure.

Le concours de belote subit les aléas du temps, de l'heure (trop tôt , trop tard, oubli) mais les joueurs présents sont toujours contents.

La soirée dansante sous sa forme actuelle n'attire plus les foules. Que faudrait-il faire pour remplir la salle ?

Je ne peux terminer sans évoquer le tournoi des générations qui attire de plus en plus joueurs et spectateurs pour le plaisir de tous.

Venez et participez, c'est sympathique.

Pour le Bureau

G. HOURTZ

Artisans - Commerçants **de** **Saint Palais**

- Mr & Me DELARUE 48 66 03 12
Café - Restaurant « Au Bon Saint Palais »
- Madame FOURRICHON 48 66 02 07
« Café du Pic »
- Mr & Me SEJOURNE 48 66 02 78
Auberge de la Choardière
- Mr & Me VOIJON 48 66 01 16
Café - Boulangerie - Le Bourg

- Briqueterie de Saint Palais 48 66 04 01
- Mr Christian CHAVOT 48 66 00 31
Peinture - Route de St Martin
- Mr Julio CRAVEIRO 48 66 00 06
Isolation thermique et phonique, cloisons
Route de St Martin
- EARL de l'Aujonnière 48 66 01 93
Corinne & Alain LAROCHE
- Mr André LAROCHE 48 66 00 16
Fromages de chèvre - l'Aujonnière
- Mr Gilles SAINJON 48 66 01 18
Transporteur - Chemin St François

Commerçants de passage

- « Boutique de Marie » (Maison THINAT)
Vêtements
- Mr BOISSELET
Epicier
Vendredi après-midi
- Mr CHOFFE
Poissonnier
Jeudi 19H

Marché du Samedi

- Mr AMIOT
Charcutier
- Mr D. CHAGNOUX
Vêtements (le dernier samedi du mois)
- Mr GUILLAUDEAU
Boucher
- Mr André LAROCHE
Fromages de chèvre
- Mr MAURIN
Produits fermiers
- Mr SAUVAGE
Jardinage (produits et plants)

Etat Civil

Naissances : 8

PETITJEAN Sonny	31-01-1995
PIGEAT Caitlyn	21-03-1995
VARENNE Pauline	20-04-1995
THURIER Mallaury	13-06-1995
RABILLON Jean Baptiste	21-07-1995
COSNIER Benjamin	10-10-1995
HUBERT Eva	18-10-1995
DESMOULIERES Justine	10-11-1995

Mariages : 3

PETIT Christophe et CHEVRETTE Daphné	26-08-1995
PAUL-HAZARD Arnaud et SOCHET Maguy	12-08-1995
ROUSSEL Didier et SADET Véronique	03-06-1995

Décès : 3

VAZ PIRES Antonio	31-03-1995
VILLEPELLET Michel	04-04-1995
JACQUET Reine	16-04-1995

A compter du Lundi 12 Février 1996, les horaires de passage seront les suivants:

BOURGES - GIEN

PERIODE SCOLAIRE										VACANCES SCOLAIRES								
N° de Circulation		G2	G4	G6	G8	G10	G12	G14	G16	G18	G20	G22	G24	G26	G28	G30	G32	
Circule le		L	LMMe	LMMe	Me	LMMe	Me	S	S	Me	JV	LMMe	LM	Me	JVS	Me	LMJ	
Renvois à consulter		1																
		2																
BOURGES	Gare Routi	05.40					12.15	12.15	17.25	17.30	18.15	18.15	18.15			17.40	18.15	
FUSSY	Gare SNCF	05.45					12.25	12.25	17.30	17.30	18.25	18.25	18.25				18.25	
ST GEORGES/MOULON	Aubus	05.55					12.35	17.40	17.40	17.40	18.37	18.37	18.37				18.37	
ST MARTIN D'AUXIGNY	Aubus						12.40	17.45	17.45	17.45	18.40	18.40	18.42				18.42	
ST PALAIS	Place	06.00					12.44	17.47	17.47	17.53	18.50	18.50	18.44				18.44	
QUANTILLY	Place						12.50	18.00	18.00	18.00	18.55	18.55	18.50				18.50	
MENETOU SALON	Eglise				09.05		13.00	12.55	18.05			19.00	18.55	09.05			18.55	
PIC MONTAIGU	Croisement	06.05									18.53		19.00				19.00	
ACHERES	Arrêt car				09.20					18.24	18.57			09.20		18.24		
HENRICHEMONT	Place				09.30					18.32	19.10	19.10		09.30	12.35	18.32	19.10	
MERY ES BOIS	Eglise							13.03	18.13	18.12			19.10			18.12		
VOY LE PRE	Aubus							13.10	18.20		19.15	19.15						
LA CHAPELLE D'ANGILLO	Place	06.15					13.15	13.20	18.25			19.15	19.15			18.35	19.15	
LA SURPRISE	Arrêt car	06.20					12.45	12.50	18.25	18.30	19.15	19.25	19.25			18.40	19.20	
AUBIGNY SUR NERE	Croisement						12.55	13.05	18.30	18.40		19.30	19.30			18.45		
BLANCAFORT	Place Mairie	06.30		07.00			13.05		18.40						13.05	18.50		
ARGENT SUR SAULDRE	Place Marché		07.00				13.15		18.50			19.40						
COULLONS	Place		07.15				13.28								13.15			
GIEN	Ecoles		07.50				13.55								13.28			
	Ville		07.45				13.50								13.55			
	Gare SNCF		07.55												13.50			

RENOIS: 1) Coullons n'est desservi que le Mercredi et Samedi
2) Suivant le calendrier établi en début d'année.

GIEN - BOURGES

N° de Circulation	PERIODE SCOLAIRE										VACANCES SCOLAIRES						
	G1	G3	G5	G7	G9	G11	G13	G15	G17	G19	G21	G23	G25	G27	G29	G31	
	LMMe	LMMe	LMMe	Me	Me	S	Me	LMMe	Me	LMMe	LM	LMMe	Me	Me	LM	LMMe	
Renvois à consulter																	
1 2 3 4																	
GIEN																	
	Gare SNCF		9.15		12.05	12.05				17.10						17.10	
	Ville				12.15	12.15	12.15			17.15	17.05					17.15	
	Ecoles		9.20		12.10	12.10	12.20			17.05	16.50						
COULLONS																	
	Place							12.30		17.40	17.30					17.30	
	Place Mairie	6.20	9.40		12.40	12.40	12.40	12.30		17.40	17.40					17.40	
ARGENT SAULRE																	
	Place Mairie				12.30	12.30	12.50										
BLANCAFORT																	
	Croisement	8.45		12.40	12.50	12.50	12.40	12.40		17.50	17.50			12.35		17.50	
AUBIGNY NERE																	
	Arrêt car	8.55		12.50	12.55	12.55	12.50	12.40		17.55	17.55			12.45		17.55	
LA SURPRISE																	
	Place	7.08		12.58	13.00	13.00	12.55	12.55		18.05	18.05			12.50	14.20	18.05	
LA CHAPELLE D'ANGILLO																	
	Abris bus		08.35		13.00	13.05	13.00	13.00		18.10	18.10			12.55	14.25	18.10	
VOY LE PRE																	
	Eglise	08.40							13.20					13.20			
MERY ES BOIS																	
	Place		08.45	12.00	13.08	13.10	13.08	13.08	13.00	18.15			12.00	13.00	14.30	18.15	
HENRICHEMONT																	
	Acheres		08.55	12.10					13.08				12.10	13.08			
PIC MONTAIGU																	
	Croisement		07.00														
MENETOU SALON																	
	Eglise	08.05		13.16	13.18			13.16								14.40	
QUANTILLY																	
	Place	07.00		13.23	13.22			13.23					12.25			14.45	
ST PALAIS																	
	Place	07.05	07.05	13.28	13.28			13.28						12.25		14.50	
ST MARTIN D'AUXIGNY																	
	Place	07.10		13.33	13.33			13.33							14.56	14.56	
ST GEORGES MOULON																	
	Abris bus	07.12		13.36	13.36			13.36							14.59	14.59	
FUSSY																	
	Abris bus	07.20		13.40	13.40			13.40							15.03	15.03	
BOURGES																	
	Gare SNCF	07.30		13.50	13.50			13.50							15.15	15.15	
	Gare Rout	07.35	07.35	13.55	13.55			13.55		14.15					14.15	15.20	

RENOIS: 1) Argente sur Saule, Aubigny sur Nere, La Chapelle d'Angillon sort desservi uniquement le Mercredi et Samedi
2) Le Mercredi et le Samedi ce service ne circule qu'à la demande au départ de Gien SNCF
3) Suivant le calendrier établi en début d'année
4) Coullons n'est desservi que les Mercredis : Samedi

